

CERTIFICAT DE RECEPTION ET D'AFFICHAGE

DELIBERATIONS DU 16 FEVRIER 2024 ARRETANT LE PROJET DE SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE ET ARRETANT LE BILAN DE LA CONCERTATION

SYNDICAT MIXTE DE LA BAIE DE SAINT-BRIEUC 5 rue du 71^{ème} Régiment d'Infanterie CS 40532 22035 SAINT-BRIEUC

Je soussigné (e) (nom-prénom)
Agissant en qualité de (fonction)
Représentant la collectivité de
Atteste avoir reçu notification des délibérations et des documents du projet de SCOT du pays de Saint-Brieuc arrêté le 16 février 2024 et,
Atteste procéder à l'affichage des délibérations du Comité Syndical du Pays de Saint-Brieuc relatives à l'arrêt du projet de Schéma de Cohérence Territoriale et à l'arrêt du bilan de la concertation pendant un mois.
Fait à :
Le :

Attestation à retourner dans les meilleurs délais au

Signature et cachet de la collectivité

Syndicat Mixte de la Baie de Saint-Brieuc, par courrier ou par mail à accueil@smbsb.bzh